

Dix idées fausses sur le Pacte pour un Enseignement d'excellence

1.

« Le Pacte est le fruit d'un travail d'experts
coupés des réalités du terrain. »

FAUX

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence résulte d'**une concertation de longue haleine entre des représentants de tous les acteurs du monde éducatif** (pouvoirs organisateurs des réseaux, syndicats, parents), appuyés par treize groupes de travail transversaux, sept groupes disciplinaires et un comité scientifique composé de spécialistes des différentes universités et des hautes écoles.

En outre, **une série de consultations, d'enquêtes et de rencontres** ont été organisées avec des centaines de directeurs, d'enseignants et d'élèves afin d'écouter leurs perceptions et leurs demandes. Les résultats de cette participation sont actuellement analysés avec la plus grande attention par les différents groupes de travail et le Groupe central du Pacte, qui sont chargés de les intégrer dans la version finale du projet.

2.

« Le Pacte va provoquer un nivèlement des élèves par le bas
en instaurant le non-redoublement et la réussite
automatiques. »

FAUX

Articulées entre elles, les différentes mesures du Pacte visent non seulement à améliorer l'équité de notre système éducatif, mais aussi son efficacité, et partant sa capacité à **tirer tous les acteurs « vers le haut »**. En particulier, la mesure qui envisage **la lutte renforcée contre l'échec scolaire** ne se confond en rien avec la promotion automatique de la réussite : au contraire, elle

est liée à un diagnostic précoce des difficultés d'apprentissage, à un renforcement de l'évaluation continue et à **une politique de différenciation, de remédiation et d'orientation plus systématique**. Ce n'est qu'à ces conditions que le redoublement pourra être réduit, et, à terme, devenir exceptionnel. Il ne s'agit en aucune manière de le supprimer sans autre forme de procès : la limitation du redoublement n'aura de sens que si on la couple à un accompagnement structurel des élèves en difficultés. A titre d'exemple, on redouble deux fois moins en Flandre qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles.

3.

« Le Pacte n'aborde pas les questions relatives à la mixité sociale. »

FAUX

Ceux qui affirmaient que le Pacte ne prenait pas en compte les problèmes lancinants liés au manque d'équité de notre système éducatif se fondaient généralement sur une interprétation réductrice du terme d'« excellence » qui a donné son nom au processus. Ils sont aujourd'hui amenés à constater qu'**au contraire, la question des inégalités et de la mixité sociale a été constamment présente dans le Pacte**, lors de la phase d'état des lieux et la définition des enjeux, et ensuite dans le cadre d'un groupe de travail dont les propositions sont particulièrement innovantes et ambitieuses. On soulignera également le projet de revoir en profondeur le tronc commun et de lutter résolument contre l'échec et le redoublement, qui va de pair avec la réforme et la revalorisation de l'enseignement qualifiant.

4.

« En prolongeant le tronc commun, le Pacte uniformise les parcours des élèves, sans tenir compte de la diversité de

leurs profils, et il contribue à affaiblir le niveau des apprentissages. »

FAUX

Adapté à la nouvelle société de la connaissance et profondément redéfini dans ses contenus et ses modalités, le tronc commun permettra à tous les élèves, quel que soit leur profil, d'acquérir les savoirs de base (à commencer par le français) nécessaires à leur réussite scolaire, sociale et professionnelle. Davantage « polytechnique », il comprendra sept grands domaines d'apprentissage, qui intégreront un certain nombre de connaissances peu présentes jusqu'à alors dans la formation commune, telles que l'initiation aux arts, la littératie numérique, la capacité d'apprendre à apprendre ou l'esprit d'entreprendre.

Ce nouveau tronc commun sera par ailleurs couplé à **une politique d'orientation systématique** qui permettra à tous les élèves d'atteindre **un niveau de savoirs plus élevé** à la fin de la 3^e année secondaire et de pouvoir ensuite réellement choisir l'orientation adaptée à leur profil.

5.

« Le Pacte fragilise le statut des personnels éducatifs, il ne leur apporte aucune plus-value. »

FAUX

L'un des objectifs avérés et constants du Pacte est au contraire de tenir compte de la transformation profonde du métier, **de mieux valoriser les enseignants et les autres membres du personnel éducatif**, de mieux les former, de leur permettre de développer au mieux leurs capacités, et de pouvoir diversifier leurs activités au cours de la carrière. Une série de mesures proposées concernent directement l'amélioration des conditions de travail de toutes ces personnes, tant en ce qui concerne l'entrée en fonction, mieux encadrée et plus rapidement stabilisée, qu'en ce qui concerne les étapes de la carrière (renforcement et valorisation accrue de la formation continuée, augmentation des possibilités de mobilité, occasion d'obtenir une année sabbatique, etc.).

6.

« **L'allongement de la journée scolaire va nuire à la vie de famille, et celui des vacances va diminuer le temps des apprentissages. »**

FAUX

Il importe d'abord de souligner que ces mesures, comme les autres, ne constituent, dans l'état actuel des choses, que des orientations, qu'**elles feront dès lors l'objet d'une étude de faisabilité** et qu'elles n'auront de sens que si elles s'avèrent compatibles avec l'organisation des familles.

Cela étant, si l'allongement de la journée scolaire est confirmé, le fait de passer davantage de temps chaque jour dans leur école répondra à **un enjeu social et démocratique fondamental** puisque cela permettra aux élèves d'y effectuer leurs devoirs ainsi qu'une série d'activités habituellement réalisées dans d'autres lieux. Ainsi, au lieu d'être laissés à eux-mêmes en pleine après-midi ou de devoir mobiliser leurs parents très tôt dans la journée, tous les jeunes seront **stimulés à utiliser leur temps au mieux**, sans avoir à multiplier les déplacements. Cela permettra en outre d'ouvrir l'espace scolaire à une collaboration salubre avec des organismes sportifs et culturels.

Quant à l'allongement des congés dits de la Toussaint et du Carnaval, il vise avant tout à répartir les temps de congé et de travail de manière **plus équilibrée et plus respectueuse du biorhythme des jeunes, et partant de leur bien-être**. Des consultations sont par ailleurs en cours pour étudier la faisabilité de cette mesure au cas où elle ne serait pas compensée par une réduction équivalente des vacances d'été.

7.

« **Le Pacte va instaurer une conception managériale de la gouvernance inspirée par l'idéologie d'une entreprise de consultance privée. »**

FAUX

Si le projet entend augmenter la responsabilisation des équipes éducatives à travers une définition contractuelle de leurs missions, il vise aussi, répondant en cela à une demande unanime, à leur donner **plus d'autonomie** et à professionnaliser les fonctions de directeur et d'inspecteur en allégeant leurs tâches administratives pour **leur permettre de se consacrer davantage à l'animation pédagogique**.

Par ailleurs, certains déplorent que le processus ait bénéficié de l'aide d'un consultant, l'agence McKinsey, qu'ils soupçonnent d'agir dans l'ombre sous l'impulsion d'une idéologie productiviste. Il faut rétablir sur ce point la réalité des faits : 1° le consultant McKinsey a été sollicité de manière transparente, au terme d'une procédure de marché public, en vue d'effectuer un état des lieux initial de notre système éducatif, diagnostic qui a porté **aussi bien sur les problèmes d'équité que sur les problèmes d'efficacité et d'efficience**, qui a été rendu public et dont tout le monde s'est accordé à souligner la qualité et l'intérêt ; 2° ce même consultant a été ensuite sollicité une seconde fois, grâce à un mécénat, en vue d'outiller le Groupe central dans l'analyse d'impact et la priorisation des mesures proposées par les groupes de travail. Dans les deux cas, **ce consultant n'a fait que répondre aux missions qui lui ont été confiées**, en laissant le soin aux membres du Groupe central puis du gouvernement de déterminer les priorités et les mesures qu'ils jugeaient pertinentes.

8.

**« Le Pacte vise davantage l'élitisme
que l'émancipation des élèves. »**

FAUX

Le Pacte vise à **valoriser tous les élèves**, en particulier ceux de l'enseignement qualifiant, par la mise en place de parcours plus simples et plus cohérents, d'une meilleure orientation au sein de chaque filière et d'une offre plus lisible en ce qui concerne les secteurs d'activité et les transitions vers l'emploi. Il s'agit de faire du qualifiant une filière beaucoup plus orientée vers le monde des entreprises et menant directement vers des emplois de qualité.

Le Pacte veut aussi **lutter contre l'exclusion et la relégation précoces** en instaurant un enseignement maternel généralisé dès l'âge de trois ans, où la qualité de l'accueil et de l'enseignement sera renforcée, notamment sur la base d'un référentiel ad hoc.

9.

« Le Pacte vise trop d'objectifs à la fois, il est trop ambitieux, il va dans tous les sens. »

FAUX

La notion d'excès est par définition relative et dépend du point de vue de ceux qui l'énoncent. **Est-il raisonnable de dire que notre enseignement n'avait pas besoin d'une réforme en profondeur**, que quelques mesures ciblées auraient suffi à résoudre les problèmes structurels qui sont dénoncés depuis tant d'années ? Vingt ans après le décret « Missions », n'aurait-il pas été irresponsable de laisser notre école face à ces problèmes sans les prendre à bras le corps ? En outre, les travaux du Pacte montrent clairement que quelques mesures, prises isolément, ne produiraient qu'un impact très limité.

Cela étant, s'il a certes ouvert une douzaine de chantiers d'importance, le Pacte ne prétend pas pour autant toucher au Pacte scolaire ni modifier la répartition actuelle des moyens entre les réseaux. En cela, il participe d'une ambition équilibrée, prônant des réformes en profondeur sans pour autant s'aventurer dans le séisme d'une révolution incompatible avec les équilibres politiques et constitutionnels actuels.

10.

« Le Pacte va coûter trop cher, on ne pourra jamais payer tout ce qu'il prévoit. »

FAUX

Les craintes relatives au coût des réformes qui se préparent sont fondées sur **la supposition irréaliste selon laquelle toutes les mesures devraient être mises en œuvre en même temps**, sans tenir compte des possibilités budgétaires de la Fédération. En réalité, depuis le début du processus, il a été clairement indiqué que les mesures et initiatives feront l'objet **d'une priorisation et d'un phasage (à court, moyen et long terme)**. Le Pacte n'est pas l'affaire d'une législature, il doit s'installer dans la durée.

L'équipe du Pacte